

La forêt d'arganiers du Maroc est-elle une forêt «naturelle» ? Une histoire de point de vue ?

Mais qui a donc planté les forêts d'arganiers du Sud marocain permettant ainsi le développement d'un écosystème méditerranéen le plus austral de l'hémisphère nord ? Personne bien évidemment puisque l'arganier, *argania spinosa*, existe depuis l'ère tertiaire et est une relique du couvert tropical recouvrant jadis le Nord Ouest de l'Afrique. Néanmoins ce n'est pas parce qu'elles n'ont pas été plantées par les hommes, qu'elles n'en sont pas moins domestiquées ou tout du moins fortement anthropiques. Car pourquoi l'arganier aurait-il subsisté et qui plus est sous la forme de forêts clairsemées (comportant par endroit jusqu'à 600 pieds par hectare) uniquement dans les régions semi arides du Sud ouest atlantique du Maroc alors que l'on trouve des reliques de sa présence de l'extrême Nord du Maroc à la Mauritanie ? Les conditions climatiques et la situation géographique ont certainement aidé, mais le travail de l'homme n'y est-il pas pour quelque chose ?

À l'heure où l'image qui s'impose de la forêt d'arganiers via les politiques de développement et de conservation est celle d'une forêt naturelle constituée d'une essence endémique au Maroc dont on tire des fruits une huile de jouvence, la question se pose de savoir comment divergent ou convergent les points de vue des berbères de ces régions et des développeurs sur l'impact que les hommes ont sur la régénération du peuplement arganier.

Quand le champ devient forêt

Parmi le dédale des arganiers de forêts agrippées aux pans de vallées montagneuses, la surface du sol laisse apparaître de nombreuses empreintes d'une ancienne activité humaine intense. La plupart des forêts d'arganiers présentent la caractéristique d'abriter de nombreuses ruines d'infrastructures d'aménagement du sol : des ruines de murets de terrassement, de murets de rétention d'eau, de murets de clôtures mais aussi parfois des ruines d'habitations. Toutes ces ruines témoignent de la dense occupation et exploitation agricoles dont ces vallées montagnardes furent l'objet auparavant, probablement au temps des razzias, et attestent clairement du passage d'espaces agricoles à des espaces forestiers. En effet, les razzias obligeaient les communautés situées en plaine à gagner les hauteurs et à exploiter épisodiquement les sommets qui servaient de refuges ; une fois la paix revenue, de manière temporaire ou permanente comme c'est le cas depuis plus de 80 ans, les surfaces cultivées en altitude sont abandonnées. Le cycle des razzias détermina sans nul doute le cycle de la forêt, puisque chaque déplacement des communautés vers les hauteurs impliquait leur déboisement et un

réaménagement du sol, alors que chaque retour en plaine entraînait l'abandon des champs d'altitude, ce qui favorisa un regain forestier.

Tout cet aménagement du sol montagneux, même abandonné, a participé et participe encore au développement de forêts d'arganiers, là où se trouvait avant des espaces agricoles d'altitude qui devaient avoir l'aspect de parcelles en terrasses parsemées de pieds d'arganiers entretenus sous la forme de parcs arborés. L'épierrage, qui consiste à retirer manuellement les pierres d'une parcelle caillouteuse, entraîne une augmentation de la capacité de rétention d'eau du sol ; la technique du terrassement permet de réduire l'inclinaison des pentes ; les différents types de murets en pierres sèches, de terrassement, de clôture ou de rétention, retiennent l'eau de ruissellement dans les parcelles et limitent ainsi le stress hydrique subi par les végétaux ; les murets servent aussi d'abris ombrés capteurs d'humidité propices à la régénération de l'arganier. La correction des ravins, la consolidation pierreuse des lits des oueds traversant les parcelles, ainsi que la construction de petits barrages, empêche leur débordement et l'érosion des surfaces inondées. Même abandonnées, toutes ces infrastructures continuent pendant des dizaines et des dizaines d'années à réguler et à structurer l'écoulement d'eau en montagne ; elles façonnent un milieu propice à la germination de l'arganier et au développement du couvert végétal et forestier, car elles permettent de contenir l'eau de pluie dans des surfaces inondées de manière ordonnée. Tout cet aménagement du sol a permis aux forêts d'arganiers de s'enraciner là où elles n'auraient jamais pu le faire sans l'action de l'homme. De plus, avec la formation de ces forêts d'arganiers en terrain montagneux, c'est tout un cortège floristique méditerranéen qui s'est développé sur les pentes ainsi adoucies de ces massifs présahariens. Les techniques d'aménagement de conservation des eaux et des sols en montagne ont modifié les paysages, leur donnant une plus grande plasticité environnementale permettant l'expansion de forêts d'arganiers et d'un cortège floristique afférent.

Les forêts se sont donc constituées à partir d'arganiers situés dans des champs d'altitude, des arbres façonnés par la main de l'homme par l'intermédiaire de nombreuses pratiques masculines d'entretien et de sélection. Le champ en particulier est à plus d'un titre l'espace de domestication de l'arganier. C'est à l'échelle de l'arbre dans les champs, que les hommes agissent le plus fortement sur l'espèce arganier, à travers des pratiques menées sur plusieurs générations : entretien des pousses spontanées dans des microreliefs artificiels (murets, banquettes, ravines) ou naturels (thalwegs, blocs rocheux), culture des drageons, taille de formation, dépressage (coupe visant à ne sélectionner qu'une seule tige), sélection. C'est grâce à l'aménagement du sol montagneux, que les forêts d'arganiers les plus au sud du Maroc ont pu se développer à partir de pieds préalablement domestiqués dans les surfaces agricoles et horticoles d'altitude, créant ainsi les conditions préalables au développement de la flore méditerranéenne la plus australe de l'hémisphère nord. L'anthropisation a donc eu un rôle majeur dans le développement des forêts d'arganiers du Maroc.

Des forêts sacrées

Mais l'influence des gestes des ancêtres ne suffit pas à faire sur le long terme une forêt d'un champ, encore faut-il la préserver. Or, nombre des forêts d'arganiers les plus denses s'avèrent être des forêts sacrées, associées de près ou de loin à un saint homme enterré en ces terres. Ces forêts sont soumises à un régime de mise en défens constant, dénommé agdal en berbère. Dans le Sud marocain, l'agdal constitue un phénomène de sanctuarisation d'un milieu écologique particulier : les forêts d'arganiers. L'agdal est défini localement comme un espace mis en défens et plus ou moins interdit aux activités agricoles et pastorales en raison de la menace perpétuelle de la malédiction d'un saint, d'un homme porteur de baraka, de bénédiction divine, jadis mort en ces terres. D'après les récits oraux, les saints ont tout d'abord eu affaire aux djinns, les génies de la tradition musulmane, considérés localement comme les vrais autochtones de la région, ceux qui étaient là avant les hommes. Ces génies dont l'aspect original est invisible pour les humains peuvent prendre, entre autres, l'apparence d'un homme ou d'un animal. Ces génies, véritables représentants de la tutelle des saints, sont considérés comme les gardiens des forêts d'arganiers en imposant à tout intrus de respecter certaines prescriptions écologiques posées par le saint, comme celles de ne pas couper les branches des arbres ou de ne pas utiliser impunément le couvert végétal comme fourrage ; l'écosystème y est donc préservé.

Si les forêts d'arganiers doivent en partie leur existence aux anciens aménagements agricoles ainsi qu'aux techniques de domestication de l'arbre champêtre, ces apports n'ont de réel impact écologique dans le processus d'afforestation que si les surfaces abandonnées sont mises en défens. En effet, la mise en défens des

parcelles d'altitude abandonnées implique l'interdiction d'endommager les infrastructures d'aménagement du sol, de voler les pierres qui les constituent ou encore de ramasser la terre. De même, les arganiers cultivés dans les parcelles d'altitude abandonnées et mises en défens (préalablement façonnés et entretenus sous forme de parc arboré), sont alors protégés des prélèvements de rameaux, de feuilles, de bois et de fruits et les jeunes pousses sont préservées des troupeaux de caprins. Les arganiers profitent ainsi de conditions optimales pour la multiplication et la régénération de leur peuplement, ce qui amène rapidement à la formation d'une forêt. Le passage de l'état agricole à l'état forestier de ces surfaces n'a été possible que grâce à la complémentarité entre techniques d'aménagement du sol et système de mise en défens. C'est la conjonction de ces deux paramètres qui permet le développement d'une forêt d'arganiers (jusqu'à 600 pieds par hectares) à partir d'un parc arboré de 10 à 80 pieds par hectare en terrain agricole d'altitude. Au contraire, si l'abandon de l'exploitation de ces parcelles n'est pas suivi de leur mise en défens, l'espace se transforme rapidement en pâturages ouverts et la forêt ne peut pas se développer. Une terre laissée en friche plus de deux ans est souvent réappropriée comme bien commun tout du moins dans l'usage. Or un peuplement d'arganiers met au moins 15 ans à se régénérer. La mise en défens continue, appliquée aux terrains agricoles de montagne, facilite à long terme le passage d'un espace soumis à une activité agricole et horticole intense (probablement à l'époque des razzias où ces territoires escarpés servaient de refuge) à un espace aujourd'hui moins peuplé et densément arboré. Cette transition s'accompagne, grâce à l'influence des aménagements du sol, d'une rotation entre l'état agricole et l'état forestier des surfaces concernées. Les forêts d'arganiers doivent leur existence à un juste couplage qui s'étale dans la longue durée du cycle des hommes et de la nature entre savoirs et pratiques de domestication de l'arbre et de façonnement du sol, et une institution coutumière et religieuse de mise en défens.

Naturelle ou domestique : une question de points de vue

De manière surprenante, le discours oral des berbères de ces régions est totalement muet à propos des ruines situées dans les forêts sanctuaires, hormis sur le fait qu'elles soient habitées par les génies à l'instar de toute construction humaine abandonnée. Le discours oral fait aussi l'impasse sur les anciens espaces agricoles auxquels ces infrastructures étaient associées ; personne ne se souvient à qui ils appartenaient ni quand ont-ils été abandonnés. Plus encore, les populations locales ne relèvent pas dans leur discours l'influence que ces aménagements ont sur le développement des forêts d'arganiers. Le processus d'afforestation n'est pas envisagé comme le résultat de l'action des anciens. Le processus écologique et anthropique du développement du couvert forestier n'est pas du tout conscient et appréhendé comme tel.

Mais comment expliquer alors la régénération des arganiers en forêt ? L'origine du couvert forestier est toujours imputée localement à la sainteté et son essor est systématiquement interprété en termes de baraka. La régénération continue des arganiers en forêt est attribuée exclusivement aux animaux de la forêt qui «travailleraient» pour les saints et pour Dieu. L'écureuil, qualifié de « paysan de Dieu », est désigné comme un acteur clé de la régénération du couvert forestier ; sa manie de stocker des fruits d'arganiers et de les enterrer dans la terre en différents endroits, mais d'oublier la plupart de ses cachettes, est avancée comme l'une des raisons principales du renouvellement du peuplement d'arganiers. Pour justifier la présence d'arganiers enracinés dans les murets de terrassement, on évoque d'ailleurs l'habitude propre à l'écureuil d'y cacher des fruits d'arganiers. Les berbères du Sud Ouest marocain insistent sur le fait que les arganiers en forêt ont poussé continuellement de manière providentielle et sous l'influence de la baraka divine des saints. Dans l'interprétation historique que se font les populations locales du développement des forêts d'arganiers, l'apport des anciens est passée sous silence, au profit de la baraka du saint. Les logiques du processus d'afforestation ne répondent ainsi guère à des intentions écologiques concrètes, mais plutôt à des attentes sociales et religieuses.

Mais si les empreintes des ancêtres dans la forêt sont effacées, cela n'implique pas qu'elle n'est pas perçue comme un espace domestique bien au contraire. La forêt, peuplée par les génies, est conceptualisée par les populations berbères du Maroc comme étant équivalent au monde domestique des humains ; elle le double. Créatures de Dieu à l'égal des humains, les génies sont composés d'individualités dotées d'intelligence, d'un langage articulé, de coutumes et de rapports sociaux comparables à ceux des humains (mariage, conflit, assemblée, etc.). En cela, les génies sont dotés d'une intériorité anthropomorphe à l'image de l'homme. Les génies sont réputés pour résider avant tout dans les espaces non cultivés, dans les forêts, où ils sont

censés avoir leurs demeures et leurs animaux domestiques (gazelles, chacals, bouquetins). La forêt est ainsi l'espace domestique des génies par opposition à l'espace domestique des humains constitué de la maison, des jardins, des champs et des zones horticoles. Il n'y a pas de séparation entre un monde sauvage et un monde domestique, mais entre un monde domestiqué par les humains et un monde domestiqué par les génies. Chassez le domestique de la forêt en y effaçant les traces du travail des ancêtres, il revient au galop sous la forme des génies.

La subtilité du regard que les berbères du Sud Ouest marocain portent sur la forêt d'arganiers échappe bien évidemment aux développeurs. Loin de la forêt domestique des génies, les lois du marketing et du développement ont construit une image d'Épinal de la forêt, une forêt sauvage dénuée de toute empreinte humaine ou domestique, constituée d'un arbre endémique menacé par l'action agricole ou pastorale de l'homme. Comment alors concilier deux points de vue aussi éloignés sur la forêt d'arganiers ? La réponse est certainement entre les mains des populations locales car dans certaines régions le garde forestier, agent de l'État en charge de la domanialisation et de la conservation de la forêt, se voit déjà subtilement porter le chapeau du saint, laissant entrevoir une forme de résilience des systèmes locaux de gestion des forêts d'arganiers.

Auteur : **Romain Simenel**



Des forêts et des hommes

Qu'est-ce qu'une forêt ?

Les habitants
de la forêt

Représentations,
usages, pratiques

Politiques et
dynamiques forestières

Coordination générale :
Catherine Fontaine

Conseillers scientifiques :
Geneviève Michon
Bernard Moizo

Conception graphique :
Pascal Steichen

Des forêts et des hommes



Nature menacée ou forêt des hommes ? : Pour une lecture humaniste des forêts

Après 2010 - Année Internationale de la Biodiversité, l'ONU a proclamé 2011 Année internationale des forêts.

Cette initiative montre combien les forêts sont devenues l'objet de l'attention du monde entier et pas seulement des pays qui les habitent. L'enjeu forestier est mondial : les forêts couvrent un tiers de la surface du globe et abritent près des deux tiers des espèces animales et végétales recensées ; leur rôle est essentiel dans la régulation du climat ou dans l'atténuation des impacts du changement climatique. Malgré les recommandations successives pour une meilleure gestion des forêts menacées (Rio 1992, Nagoya 2010), les forêts tropicales et boréales continuent à perdre du terrain alors que les forêts d'Europe progressent, mais parfois aux dépens de paysages agricoles centenaires.

Nature menacée ou forêt des hommes ? >>

Contact auteurs :

Geneviève Michon

Bernard Moizo

Liens utiles

Texte intégral en
PDF



Année internationale
des forêts 2011

Des forêts pour les hommes

